

Le porte-voix des professeurs et professeuses de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Enfin, il exprime les préoccupations des professeurs et professeuses en lien avec leurs activités professionnelles.

SPUL

2325, rue de l'Université
Pavillon Alphonse-Desjardins
Bureau 3339
Université Laval
Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955
Télécopieur : 418.656.5377

spul@spul.ulaval.ca

Été 2010 – Numéro 3

Une professeure accorde une visibilité à sa double responsabilité

Josette Brun, jeune historienne des médias de notre Université, est interrogée par le journaliste Stéphane Baillargeon du journal *Le Devoir*, le samedi 27 février 2010, sur la coutume du recours, aujourd'hui, à l'émotion dans la rédaction journalistique. Son article est introduit comme suit : « L'émotion, ça vous dit quelque chose? » La professeure Brun commente : « L'émotion n'est pas un problème, c'est un fait, c'est une réalité de l'être humain. » La chercheuse vient de parler.

Puis la professeure raconte qu'« elle a passé son dernier cours, avec ses étudiantes et étudiants, à analyser des textes de journaux québécois maîtrisant très bien cette technique d'écriture objectivante. » À la fin de son article, Stéphane Baillargeon décerne sur le champ une attestation de clarté pédagogique à l'experte Brun pour ses explications : « Cela dit et bien dit, écrit-il, Mme Brun établit des différences entre le reportage et la chronique. » Et son article projette l'image publique suivante : la chercheuse consultée est aussi une professeure.

Jacques Rivet, cc

Conseil universitaire du 8 juin 2010



Un Avis soucieux de la personne-citoyenne

En collaboration avec Florence Piron
Professeure au Département d'information et de communication

L'Avis de la Commission des affaires étudiantes (CAE) approuvé par le Conseil universitaire, le 8 juin dernier, fait suite à une étude qui s'est déroulée sur cinq ans. Elle avait comme objectif l'amélioration et l'humanisation de la vie des étudiantes et étudiants dans notre Université. Rédigé dans la perspective de la personne – citoyenne, cet Avis milite en faveur de la conciliation du triptyque « Travail – Famille – Études » en tant qu'enjeu social.

À ce propos, une question a été posée évoquant la possibilité que cet enjeu social fasse l'objet d'une préoccupation pour tous les personnels de l'Université. Une autre question a été soulevée à propos de la compétence que devraient hypothétiquement avoir les directrices et les directeurs de programme, pour orienter les personnes en difficulté et les accompagner selon leurs besoins spécifiques.

Le président de la Commission des affaires étudiantes, le professeur Éric Philippe, considère, à ce propos, qu'il faut surtout s'attendre à ce que ces responsables pédagogiques puissent identifier les personnes-ressources devant être consultées dans les circonstances tout en faisant preuve d'empathie à l'égard de leurs difficultés. Il a rappelé que la direction de programme était la pierre angulaire de la vie des étudiantes et étudiants à l'Université.

Voici, en résumé, les 14 suggestions contenues dans cet Avis :

1. Encourager les facultés à mieux utiliser les plages horaires du lundi au vendredi et à étoffer leur offre de formation (régulière et intensive) notamment le soir, les fins de semaine et durant les sessions d'été, en complément des sessions d'automne et d'hiver.
2. De concert avec l'École de langues, revoir et améliorer les mécanismes d'accès aux cours de langues en fonction des phénomènes d'inscription observés récemment en vue de permettre un meilleur accès aux étudiants réellement désireux de suivre une formation en langues.
3. Chaque faculté doit continuer à enrichir l'offre de cours par une formation à distance de qualité, tout en soutenant également la qualité de l'enseignement classique sur le campus.
4. Porter une attention particulière à l'encadrement pédagogique des cours à distance afin d'améliorer et de faciliter la communication entre les étudiants et les professeurs.
5. Explorer la possibilité d'offrir des cours asynchrones par rapport aux sessions régulières dans des programmes ciblés où la demande le justifie et la pédagogie le permet.
6. Documenter la situation des étudiants ayant des responsabilités parentales en vue de se doter, au besoin, d'une politique universitaire qui leur serait propre.
7. Continuer d'améliorer l'offre de services adaptés et flexibles à l'intention des étudiants-parents.
8. S'assurer d'inclure dans la formation des rencontres avec des membres du Service de placement et des représentants du monde du travail pour mieux faire connaître les diverses possibilités de carrière qui s'offriront aux étudiants au terme de leurs études.
9. Afin de favoriser l'arrimage des études au marché du travail, considérer la possibilité d'offrir des stages pratiques dès le premier cycle, lorsque cela est conforme aux objectifs du programme.
10. Se doter d'une politique universitaire de reconnaissance des acquis et des compétences professionnelles en tenant compte des spécificités facultaires.
11. Créer un encadrement et un soutien plus personnalisés pour tous les étudiants.
12. Valoriser la direction de programme; que le directeur de programme soit déchargé de certaines fonctions universitaires et que sa disponibilité pour les étudiants soit reconnue dans sa charge de travail.
13. Créer dans chaque faculté un centre de dépannage et de perfectionnement du français écrit pour les étudiants de tous les cycles.
14. Entreprendre des discussions avec les autres universités au sein de la CREPUQ sur les façons de redéfinir la notion du statut d'étudiant à temps complet en fonction des nouvelles réalités, notamment la conciliation « Travail-Famille ».

La lecture de ces suggestions montre que la CAE privilégie une pédagogie qui ouvre la voie à un apprentissage en ligne plus intense et plus adapté au phénomène social des travailleuses et travailleurs qui étudient plutôt que des étudiantes et étudiants qui travaillent. Elle met enfin sur le même pied le rôle essentiel que doivent jouer les professeurs et professeuses dans l'enseignement et en tant que conseillers pédagogiques.

Centre de recherche : absence d'un bilan global

À la question de savoir s'il existe un bilan global du fonctionnement et du développement des centres de recherche qui puisse être porté à la connaissance des membres du Conseil universitaire, il a été confirmé qu'un tel bilan n'existe pas. Les membres sont informés du sujet lors de l'étude qu'ils font de chacun des centres de recherche à la suite du dépôt du rapport d'évaluation périodique par la Commission de la recherche.

Année d'élan et de ressourcement*

Dire sur l'année d'étude et de recherche AÉR*



Eugénie Brouillet, Faculté de droit

«Je me suis intéressée à la question de la légitimité des derniers tribunaux d'appel au sein des fédérations. J'ai étudié plus particulièrement leur légitimité en tant qu'arbitres des conflits de juridiction entre les ordres de gouvernement fédéral et fédéré. Après avoir élaboré un cadre analytique de la légitimité fédérative des cours constitutionnelles articulé autour de trois axes, la légitimité institutionnelle, la légitimité fonctionnelle et la légitimité sociale, j'ai évalué le plus ou moins grand degré de légitimité fédérative de la Cour suprême du Canada à l'aune de ce triple point de vue. Cet exercice m'a permis de constater qu'elle souffre d'un déficit de légitimité en sa qualité d'arbitre ultime des différends fédératifs et ce, particulièrement au Québec. Cette recherche a donné lieu à une publication conjointe avec un doctorant (M. Yves Tanguay) et a fait l'objet d'une communication dans le cadre d'un colloque international.»

Au jour le jour : « j'explique, j'étudie, j'expérimente »

François Gélinau, Département de science politique

«Je consacre beaucoup d'efforts à tenter d'intéresser les étudiantes et étudiants à l'approche quantitative en science politique. À leur arrivée dans nos programmes, ils préfèrent généralement les autres approches, plus descriptives et davantage centrées sur la théorie. Plusieurs sont même réfractaires aux « chiffres ». La science politique est une discipline riche et diversifiée qui exige une grande variété d'outils méthodologiques, dont l'analyse statistique.»

Pierre L. Amiot, Département de physique

«Être professeure et professeur de physique, c'est préparer des étudiantes et étudiants à résoudre des problèmes complexes, en graduant leur formation selon leur cycle d'étude, en utilisant des cours, des laboratoires et de la recherche. Diplômés, ceux-ci et celles-ci vont être au centre de la nouvelle économie et travailleront au sein d'équipes, avec mandat particulier de répondre aux questions difficiles, de trouver des solutions novatrices, de la photonique à la médecine nucléaire, en passant par l'astrophysique. C'est pourquoi tous les professeurs de physique s'impliquent dans la préparation de matériel pédagogique, dans la mise à jour des laboratoires et la supervision de projets, mémoires et thèses.»

"OYEZ! OYEZ! OYEZ!"

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

communicateur.civique@spul.ulaval.ca